



Séance du 30 septembre 2019

Direction Générale

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL MUNICIPAL a :

- DCM-2019-088 Approuvé les termes de la convention de financement entre la Ville et la Société d'Exploitation des Eaux Thermales dans le programme de rénovation des Thermes, décidé de fixer un surloyer annuel correspondant à 50% de la part résiduelle du reste à charge déduction faite des subventions obtenues et selon décompte final des travaux de gros oeuvre, approuvé également l'avenant au bail commercial et validé la prorogation dudit bail pour une durée de 26 ans à compter du 29 septembre 2020.
- DCM-2019-089 Pris acte du rapport d'activités de l'exercice 2018 d'Espace Communautaire Lons Agglomération.
- DCM-2019-090 Décidé d'engager une étude de faisabilité pour l'aménagement du site de l'ancienne école Aristide Briand dans le cadre du programme Coeur de Ville selon plusieurs principes fixés par la collectivité basés notamment sur la mixité générationnelle du projet et pour confier cette mission à SOLIHA pour un montant de 24 975 € HT et sollicité une subvention à hauteur de 50% auprès de la Banque des Territoires.
- DCM-2019-091 Approuvé le plan de financement de l'étude de programmation pour le projet de Musée à l'Hôtel Dieu et sollicité des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région Bourgogne Franche-Comté.
- DCM-2019-092 Décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'AMRJ et de 100 € au Souvenir Français dans le cadre de l'organisation du 75ème anniversaire de la Libération de Lons-le-Saunier et sollicité auprès du Ministère de la Défense une subvention à hauteur de 500 € au titre de l'appel à projets dans le cadre du 75ème anniversaire de la Libération de la France.
- DCM-2019-093 Pris acte des actions réalisées au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine en 2018 d'un montant de 915 929 € correspondant à un montant total d'investissement de 3 056 734 €.
- DCM-2019-094 Approuvé la décision modificative n°2 du Budget Principal en investissement et en fonctionnement.
- DCM-2019-095 Décidé les créations d'emplois à savoir, un poste d'attaché territorial à temps non complet à hauteur de 50% pour le Campus Connecté, un poste d'attaché territorial pour le poste de chargé de mission des Affaires Culturelles et un poste d'adjoint du patrimoine pour la Ludothèque.

- DCM-2019-096 Décidé l'acquisition à l'indivision Alice JACQUOT<sup>de</sup> la parcelle cadastrée section AE 266 sise 65 rue Saint Désiré pour un montant de 55 000 € frais d'agence inclus et approuvé le principe de démolition des bâtiments en mauvais état afin de profiter de cet espace pour faire un aménagement urbain.
- DCM-2019-097 Décidé de procéder à l'élaboration d'un nouveau plan de Règlement Local de Publicité (RLP) avec le concours d'un prestataire extérieur dont la mission sera décomposée en 4 phases pour un montant de 19 530 € avec une subvention de l'État, au titre de la DETR, à hauteur de 50%.
- DCM-2019-098 Décidé de lancer une consultation en appel d'offres ouvert pour l'achat de fournitures de produits d'entretien et de nettoyage en deux lots pour un montant estimé à 102 000 € en groupement de commande avec ECLA et le CCAS.
- DCM-2019-099 Approuvé le programme d'aménagement de la rue des Mouillères et de la rue des Lilas envisagé par la Ville sur les recommandations du commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique menée au titre de la Déclaration d'Utilité Publique de la parcelle AC 175.
- DCM-2019-100 Approuvé la proposition d'organisation et de fonctionnement du bureau d'études Voirie d'ECLA avec approbation de la convention de service commun et du projet de convention de groupement d'achat de prestations de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'aménagement de voirie.
- DCM-2019-101 Approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, exercice 2018.
- DCM-2019-102 Décidé d'aménager une aire de jeux pour enfants à l'école François Rollet pour un montant d'investissement de 30 344 € et sollicité des subventions auprès de l'État au titre de la DETR ou de la DSIL et auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre du FIP (Fonds d'Intervention de Proximité).
- DCM-2019-103 Pris acte de la constitution de l'Association Orchestre d'Harmonie Municipal de Lons-le-Saunier et décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 € à cette association.
- DCM-2019-104 Décidé de renouveler le partenariat avec l'Association Franche-Comté Mission Voix comme opérateur pour le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) pour l'année scolaire 2019/2020 et de verser une subvention exceptionnelle de 5 000 €.
- DCM-2019-105 Pris acte du rapport d'activités 2018 présenté par le GEXAL, délégataire du contrat d'exploitation des Abattoirs de Lons-le-Saunier.
- DCM-2019-106 Pris acte du rapport d'activités 2018 présenté par Monsieur Jean-Pierre COSTENTIN, délégataire de l'exploitation du Camping municipal La Marjorie.
- DCM-2019-107 Pris acte du rapport d'activités 2018 présenté par OGF, délégataire de l'exploitation du crématorium et du funérarium.

Lons-le-Saunier, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Le Maire,

Jacques PÉLISSARD

